

## COMPTE RENDU

### ATELIER AVEC LES PROFESSIONNELS SUR LE THEME « Qualité – Tourisme éco-responsable » – 21 NOVEMBRE 2022

En préambule le contexte et objectifs de l'Atelier ont été présentés aux 12 socio professionnels participants :

- Nouvelle échelle territoriale suite à la fusion des 5 OT en un seul OT réparti différents pôles
- Une nouvelle marque à s'approprier : Archipel de Thau destination
- Des évolutions comportementales, environnementales et sociétales : autant de défis nouveaux à relever
- Une nouvelle donne à prendre en compte dès à présent qui va nous amener à repenser nos offres, nos services, ...
- Des ateliers thématiques pour construire ensemble le tourisme de demain pour notre territoire
- Un nouveau schéma de développement touristique pour notre destination en 2023

Dans un premier temps, après le tour de table, les deux questions ci-dessous ont été posées à chaque participant :

- 1- Une offre touristique de qualité en 2030 ce sera quoi selon vous ?
- 2- Le tourisme durable c'est quoi pour vous ?

Parmi les réponses, on note :

- Développer une offre touristique plus respectueuse de l'environnement, des habitants,
- Favoriser la convivialité, l'étalement de la saison et une attractivité pensée au rythme des saisons
- Développer le tourisme de proximité qui s'appuie sur un territoire avec des pépites (richesses patrimoniales)
- Prendre en compte les impacts climatiques notamment sur le littoral (repli stratégique) et la fragilité des écosystèmes
- Encourager la sobriété à la fois dans les modes de déplacements et dans les ressources (eau, énergies...)
- Elaborer une Charte de bonne conduite qui implique à la fois les professionnels et les vacanciers
- Sensibiliser les jeunes publics

Dans un second temps un travail collaboratif a été proposé. 3 groupes se sont projetés en 2030 sur une des 3 thématiques proposées :

N°1 – En 2030 vous gérez une structure de loisirs et vous avez développé des activités de loisirs éco responsables. Quelles sont les actions que vous avez mises en place pour gérer votre établissement de manière vertueuse dans le respect d'un développement durable ?

Parmi les 5 actions mises en avant par les participants :

- 1- Labelliser la structure - signature d'une charte qui implique le respect des démarches éco responsables.
- 2- Supprimer le jetable et utiliser des messages « ludiques » pour inciter au respect de l'environnement
- 3- Investir intelligemment : Sobriété sur la gestion de l'eau ; diversifier l'hébergement, le rendre plus responsable, plus respectueux, plus durable
- 4- Sensibiliser les socio pros et les clientèles grâce à un discours et des actions coordonnées et concrètes
- 5- Développer le digital : QR Code ludique et instructif pour remplacer le papier, installation de bornes tactiles.

N°2 – En 2030 vous êtes un restaurateur très engagé sur le développement durable et vous avez intégré ces principes dans votre établissement depuis près de 10 ans. Vous échangez avec un autre socio professionnel très sceptique sur la démarche et qui a du mal à maintenir sa clientèle. Quels sont les arguments que vous allez mettre en avant pour le convaincre de l'intérêt de s'engager dans des actions de développement durable ?

Sur ce thème, les arguments portent sur :

- L'écoresponsabilité de l'établissement qui permet de faire face aux crises énergétiques : sobriété énergétique mise en avant
- La nécessité de s'adapter à la nouvelle demande des touristes qui souhaitent limiter leur impact (ex. : gestion des déchets maîtrisée)
- La valorisation des productions locales (moins énergivores)
- L'engagement dans une démarche durable qui va permettre une relation de confiance avec les clientèles
- L'intérêt de communiquer sur les labels obtenus (valorisation de l'offre labellisée)
- La diminution des produits sur la carte du restaurant et la mise en avant des productions locales

N°3- En 2030, vous êtes sollicité par un couple de touristes d'Europe du Nord qui envisagent un séjour dans votre établissement (ch d'hôtes, HPA ou hôtel) ; ils vous indiquent qu'ils viennent en train puis se déplacent à vélo. Très attentifs aux offres touristiques en lien avec la protection de l'environnement, les démarches éco responsable présentes à la fois dans la structure accueillante et sur la destination, ils vous interrogent sur votre offre et celle du territoire. Que leur proposez-vous, quels arguments mettez-vous en avant pour les convaincre de venir ?

Ce groupe de réflexion a fait ressortir les arguments suivants :

- L'accès à la destination : présence de gares SNCF
- Le maillage du territoire par de nombreuses pistes cyclables qui permet un déplacement aisé entre les différentes communes.
- Sur place les structures labellisées Accueil Vélo et Clé verte sont largement développées et proposent des services variés (réparations, garages vélo, recharges VAE, restauration, acheminement des bagages, blanchisserie, ...)
- L'existence de nombreux itinéraires vélo et sites de visite aux alentours.
- L'offre est adaptée à tout public (VTT, balades vélo en famille, pratiquants confirmés)
- Les emplacements vélo situés à proximité des commerces sont sécurisés
- Les structures de loisirs proposent des activités adaptées.

L'aspect « participatif » de ce nouveau format a été apprécié car il favorise également les échanges entre socio professionnels. Les participants ont émis le souhait de donner une suite à ces ateliers.